

Maître d'Ouvrage



Conseil Régional du Centre Val de Loire
Direction du Patrimoine Educatif, Culturel et Sportif
9, rue Saint-Pierre Lentin
CS 94 117
45041 - ORLEANS CEDEX 1

CONSTRUCTION D'UN BATIMENT MODULAIRE COMPRENANT 4 CLASSES

Lycée Château Blanc

1, rue Saint-Just
45120 - Châlette-sur-Loing

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PC4 - Notice descriptive

PC6 - Insertion du projet dans son environnement

PC7 - Photographies de l'environnement proche

PC8 - Photographies de l'environnement lointain

ATELIER
B2A
BOURGOIN
ARCHITECTES
ASSOCIES

ATELIER B2A – BOURGOIN ARCHITECTES ASSOCIES

53, avenue du Général Leclerc – 78220 VIROFLAY

229, rue Emile Mengin – 45200 MONTARGIS

Tél. 01 39 24 22 30 – E-mail : b2a@atelierb2a.fr

ATELIER B2A
SARL d'Architecture
53 Avenue du Général Leclerc
78220 VIROFLAY

I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1. Propriétaire

Conseil Régional du Centre Val de Loire
Direction du Patrimoine Educatif, Cutlurel et Sportif
9, rue Saint-Pierre Lentin
CS 94 117
45041 ORLEANS CEDEX 1

2. Terrain

Lycée Château Blanc
1, rue Saint-Just
45120 Châlette-sur-Loing

3. Référence cadastrale

La surface foncière se trouve sur les parcelles cadastrales de références et de superficies suivantes :

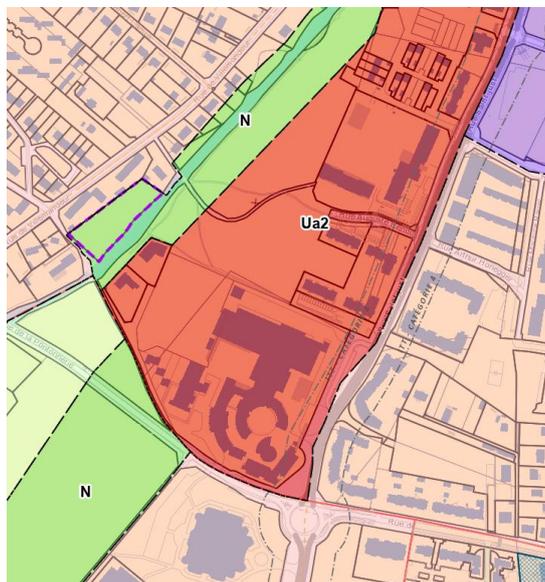
- 000 BC 246 : 5 125m²
- 000 BC 245 : 390m²
- 000 BC 241 : 26 547m²
- 000 BC 244 : 114m²

4. Zonage

Le site se situe dans sa partie sud en zone Ua2 du PLUi de l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing.

5. Objet de la demande de Permis de Construire

Le projet prévoit la construction d'un bâtiment modulaire de 303m² comprenant quatre classes : deux classes de 30 élèves et deux classes de 15 élèves ; un local ménage, un local technique et un local stockage.



II. Etat initial du terrain et de ses abords

Constructions existantes

Le site se situe dans la commune de Châlette-sur-Loing. La parcelle est bordée au Sud par les logements de fonction du personnel du lycée, allée Van Gogh. Le lycée se compose de dix bâtiments avec deux ateliers de part et d'autre du bâtiment administratif et du pôle restauration. Le bâtiment de l'internat fait tampon entre les logements de fonction et les bâtiments du lycée. Un préau et un bâtiment abritant les sanitaires ferment la cour de récréation côté Ouest, où se trouve un vaste terrain engazonné.

- Bat A en R+1 : Administration
- Bât B en R+3 : Internat
- Bât D en R+1 : Restauration
- Bât E en R+1 : Ateliers
- Bât F en R+1 : Ateliers
- Bât Y en simple RDC : Bloc sanitaire et Ateliers
- Bât X en simple RDC : Bureaux
- Bât Z en R+1 : Ateliers

Aménagements extérieurs

L'entrée sur le site se fait depuis trois accès :

- Rue Saint-Just, prévu pour les élèves, le personnel et les enseignants
- Rue de la Pontonnerie, réservé aux services et personnel.
- Allée Van Gogh, réservé à la maintenance.

III. Etat projeté du terrain et de la construction

1. Aménagement du terrain

Le projet prévoit la construction d'un bâtiment modulaire de 303m² comprenant quatre classes. Il sera implanté à l'Est de la parcelle sur le terrain engazonné.

Les aménagements d'espaces verts sont conservés et le terrain naturel n'est modifié qu'aux abords du bâtiment modulaire. Un cheminement en béton désactivé est créé pour relier l'entrée du nouveau bâtiment à la cour de récréation.

Une haie et des brise-vue en claustra bois sont prévus afin de garantir l'intimité des logements au sud du futur bâtiment modulaire.

Deux clôtures avec des panneaux grillagés de 1.80m de hauteur comportant deux portails sont créées pour séparer la zone accessible aux élèves de l'espace libre engazonné.

2. Implantation, organisation, composition et volumétrie des constructions nouvelles

Le futur bâtiment modulaire s'alignera avec le bâtiment Y des sanitaires et du préau. Il est prévu en simple rez-de-chaussée afin de former un ensemble bâti cohérent avec les volumes voisins.

L'architecture du bâtiment à créer reprend les caractéristiques des bâtiments existants avec la mise en place d'un bardage en bois et une toiture en bac acier.

3. Traitement des limites des parcelles, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain

Les limites de parcelles et les clôtures existantes sont conservées et non modifiées dans le cadre du projet.

4. Les matériaux et les couleurs des constructions

Le bâtiment modulaire est prévu en bardage horizontal et vertical en douglas, pré-grisé. Ses menuiseries sont prévues en acier thermolaqué de teinte anthracite. La couverture est en étanchéité sur bac acier, dissimulée par des relevés d'acrotère avec des couvertines en aluminium. La gouttière et descente d'eau pluviales créées pour l'auvent de l'entrée sont prévues en PVC.

5. Le traitement des espaces libres, plantations à conserver ou à créer

L'ensemble des espaces libres est conservé.

La haie prévue au sud de l'opération sera plantée avec des essences locales.

6. Organisation et aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement

Les accès existants au site sont maintenus et non modifiés dans le cadre du projet.

L'accès au bâtiment modulaire se fera par le portillon côté sud du bâtiment Y (sanitaires).

Les réseaux existants ne sont pas modifiés dans le cadre du projet. Les réseaux du bâtiment modulaire seront raccordés sur les réseaux existants. Les eaux pluviales sont infiltrées dans la parcelle par la création de puisards d'infiltration.

7. Aires de stationnement

Il existe une aire de stationnement avec 51 places disponibles au nord-est de la parcelle qui est conservée. La création de 4 nouvelles classes dans le bâtiment à construire n'entraîne pas de besoin complémentaire en place de stationnement. Aussi, selon le paragraphe II.4.1 du PLUi de la zone Ua2, le nombre de places de stationnement est suffisant et conservé en l'état.

PC6 – INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT



1 - Vue depuis l'allée Van Gogh - Etat existant



1bis - Vue depuis l'allée Van Gogh - Etat projeté

PC7- PHOTOGRAPHIES DE L'ENVIRONNEMENT PROCHE



2 - Vue depuis l'allée Van Gogh - Etat existant



3 - Vue depuis le préau existant (bâtiment Y – sanitaires) - Etat Existant

PC8- PHOTOGRAPHIES DE L'ENVIRONNEMENT LOINTAIN



4 - Vue depuis la Rue de la Pontonnerie - Etat Existant



5 - Vue depuis l'allée Saint-Just - Etat Existant

PLAN DE REPERAGE DES PHOTOGRAPHIES

